

# Les locataires mieux protégés

## AIDES •

L'octroi rapide d'une aide financière pour des locataires confrontés à des difficultés passagères: tel est l'objectif du projet Domos.

Il entamera une première période pilote de deux ans à partir du 1er juin. C'est ce qu'ont indiqué les autorités cantonales mardi 22 février en conférence de presse.



## Versement du loyer

Concrètement, en cas d'éligibilité, ce nouvel outil garantit un versement du loyer dans un délai relativement court.

A l'origine du projet: les effets de la pandémie, qui ont notamment révélé les lacunes du «filet social», mais également la difficulté des Genevois à payer leur loyer.

Pour Christophe Aumeunier,

secrétaire général de la Chambre genevoise immo bilière (CGI), «ce dispositif innovant évite une éventuelle accumulation de retards de paiements de loyers qui rend ensuite les choses très difficiles à rattraper. Au contraire ici, le bailleur sera rassuré et le locataire trou vera une aide professionnelle auprès de l'Hospice général.» Un Système gagnant-gagnant, donc. TR